



Des formations sur mesure peuvent être organisées
à la demande, sur votre site ou au Cedre,
en français, en anglais ou en espagnol.

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ACCIDENTELLES PAR HYDROCARBURES EN MER ET SUR LE LITTORAL

OBJECTIFS

Cette formation est destinée à apporter une connaissance concrète et pratique des stratégies d'intervention et des techniques et équipements de lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures en zone littorale.

A l'issue, les responsables ainsi formés pourront effectuer la sélection des moyens adaptés aux risques propres à leur site et définir les tactiques et procédures opérationnelles d'intervention nécessaires à leur mise en œuvre, voire participer à l'élaboration d'un plan d'urgence.

PUBLIC

Personnels des administrations et collectivités françaises et étrangères
Personnels de l'industrie pétrolière
Personnels des compagnies de transport maritime

THÈMES

- Le comportement des hydrocarbures déversés dans le milieu marin ;
- Le confinement et la récupération des hydrocarbures.
- L'organisation des chantiers à terre ;
- Le nettoyage des divers faciès littoraux ;
- L'utilisation des dispersants, absorbants et autres produits de lutte ;
- Le traitement et l'élimination des déchets ;
- Le retour d'expérience d'accidents ;
- Travaux dirigés de définition et d'organisation d'opérations de lutte à terre ;
- Exercices pratiques avec déversement réel d'hydrocarbures dans les bassins du Cedre : moyens d'intervention sur plan d'eau, nettoyage du littoral.

Chaque conférence sera assurée par un expert du Cedre et complétée par une phase pratique permettant la mise en œuvre d'un équipement spécifique, d'une technique particulière ou d'un produit de lutte.

SESSIONS

Participants : le nombre de stagiaires doit être de 12 pour l'ouverture d'une session, le maximum étant fixé à 20.

Intervenants : Cedre

Niveau OMI : 2

Durée : 4 jours (du lundi 13 h 30 au vendredi 14 h 00, après déjeuner au Cedre)

Nombre d'heures de cours : 29 h

Lieu : Cedre, Brest

Dates 2018 : session 1 : 09 -13 avril, session 2 : 11-15 juin, session 3 : 24-28 septembre, session 4 : 8-12 octobre

Se préparer : tenue civile. Se munir d'une tenue peu fragile ou usagée à enfiler sous les équipements de protection fournis par le Cedre pour les phases pratiques.

Inscriptions : auprès du Cedre, sauf Ministère de l'Environnement** et Marine nationale*

Tarif HT : (hors Marine nationale* et Ministère de l'Environnement/DAM**) 3110 €. Les tarifs comprennent les coûts d'hôtel, de transport hôtel-Cedre, les déjeuners, une clé USB regroupant les conférences, des guides opérationnels, la fourniture d'équipements de protection.

*Marine nationale : s'adresser au Ceppol

**Ministère de l'Environnement/DAM : s'adresser à l'ENSAM de Nantes

Par Arrêté du 16 août 2012, sous la signature du Directeur de l'eau pour le Ministre d'État, le Cedre est agréé au titre de l'article L.211-5-1 du code de l'environnement pour l'organisation de stages de formation dans le domaine de la gestion et de la lutte contre les pollutions accidentelles par hydrocarbures ou produits chimiques en mer, dans les ports maritimes, sur le littoral et dans les lacs et cours d'eau.